



Permanence UFC-Que Choisir

AGENDA

DÉMARCHES

Lundi 12 mai 2025

Permanence UFC-Que Choisir



Lors de votre rendez-vous, des bénévoles de l'association locale UFC-Que Choisir définiront avec vous les actions à mener pour résoudre votre problème de consommation: l'association, appuyée par ses juristes, vous informera de vos droits, vous conseillera, contactera la partie adverse et rédigera des courriers pour obtenir gain de cause, vous orientera pour une éventuelle action en justice.

- De 15h30 à 17h30
- Hôtel de ville

[inscription sur mes démarches en ligne](#)

Attention : l'association ne traite pas des différends entre particuliers ni des litiges avec l'Administration.